

# MARCHE DU LUNDI 7 OCTOBRE 2024

## BALADE DANS LA REGION DU BOUVERET

### AVEC REPAS DE MIDI



**Pour cette dernière marche de l'année, nous nous baladerons au Bouveret (Commune de Port Valais) entre son port, le petit canal, ses quais, sa marina, le Vapeur-Parc et le centre Aquatis pour arriver jusqu'au bord du Rhône. Retour par la plage et le camping.**

**Parcours pédestre:** Le parcours est à plat sur de bons chemins, sans difficulté, donc de bonnes « baskets » suffisent. Environ 1h à 1h1/2 de marche. Il peut être raccourci pour ceux qui le désirent.

**Rendez-vous :** 10h. pour un café-réveil au Restaurant « La Terrasse du Port » sur les quais. Depuis le parking ou la gare, traverser la voie ferrée sur le passage adéquat, le restaurant est en face avec une toile blanche sur le toit et des parasols bleus. Départ de la marche env. 10h30.

**Repas :** vers 12h-12h30 également au Restaurant « La Terrasse du Port ».

**Itinéraire :** Autoroute Lutry, direction Valais ; sortir à Villeneuve, prendre à gauche et suivre indication Evian-Le Bouveret. Arrivé au Bouveret, au 2<sup>ème</sup> giratoire (écriteau gare, bateau), descendre et, juste avant le passage à niveau (écriteau gare, bateau), prendre la petite route à gauche ; aller tout droit sur le grand Parking P+R (payant CHF 1.50/h. ou CHF 7.- forfait journalier). Le restaurant est en face.

**Transports publics :** par le train gare de Lutry 8h33 (voie 2), arrivée St-Maurice 9h21, changement. Départ St-Maurice 9h35 (voie 4), arrivée Le Bouveret 9h59. Retour : train 14h59 ou par la CGN bateau à 15h46, arrivée Lutry à 17h40.

**Merci de vous inscrire auprès de la soussignée jusqu'au jeudi 3 octobre au plus tard (confirmation ferme au restaurateur).**

Mary-Lise Marendaz - 079 297 02 22 / [marendine@bluewin.ch](mailto:marendine@bluewin.ch)

Merci d'indiquer :

- Si vous êtes motorisé-e et combien de personne/-s vous pourriez covoiturer
- Si vous cherchez une place en covoiturage
- Si vous allez en train

Participation covoiturage CHF 7.- par personne à verser au chauffeur directement.

Nos sorties sont sous la responsabilité de chaque participant, chacun est responsable d'une couverture accident. Les organisateurs n'encourent aucune responsabilité civile envers les participants, des victimes ou de leur famille.

Amicales salutations,

Mary-Lise